

Basse-Terre, le 6 octobre 2015

NOTE A L'ATTENTION DES ELEVES BOURSIERS AYANT CHANGE D'ETABLISSEMENT A LA RENTREE 2015/2016

Objet : Bourse nationale –**TRANSFERT DE BOURSE**

Public concerné : Elèves boursiers du pré-bac qui ont changé d'établissement

Vous êtes actuellement élève de la classe de PREMIERE ou de TERMINALE.

Vous venez d'un autre lycée dans lequel vous étiez bénéficiaire d'une bourse.

Vous devez **IMPERATIVEMENT** vous rapprocher de cet établissement pour fournir les pièces suivantes :

- Copie du livret de famille
- Avis d'imposition 2014 sur revenus 2013
- Attestation de la C.A.F
- Certificat de scolarité 2015/2016

Afin que le transfert de bourse soit effectué pour le Lycée GERVILLE-REACHE.

La Provisseure

Marie-Line TROUILLEFOU